

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 4 (1913)

Artikel: Lois et ordonnances fédérales
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-109768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LÉGISLATION

A. Lois et ordonnances fédérales.

1. 1. Arrêté fédéral concernant une modification partielle de celui du 7 décembre 1901 relatif à la fixation du crédit annuel pour l'Ecole polytechnique fédérale (22 décembre 1910).
2. 2. Ordonnance concernant la section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale (Ecole militaire) (27 mars 1911).
3. 3. Règlement sur l'obtention du diplôme fédéral de géomètre du cadastre (27 mars 1911).
4. 4. Arrêté du Conseil fédéral concernant la modification du titre (allemand) de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich (23 juin 1911).
5. 5. Arrêté du Conseil fédéral concernant les traitements des assistants des établissements fédéraux d'essais et d'analyses agricoles ainsi que de l'établissement d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture (27 octobre 1911).
6. 6. Circulaire du Département fédéral de l'industrie aux gouvernements cantonaux touchant la participation de l'enseignement professionnel à l'exposition nationale (11 novembre 1911).
7. 7. Circulaire du Département fédéral du commerce aux gouvernements cantonaux concernant l'exposition nationale de 1914, à Berne (11 novembre 1911).
8. 8. Circulaire du Département militaire suisse aux autorités scolaires des cantons concernant les rapports sur l'enseignement de la gymnastique (1^{er} août 1911).
9. 9. Rapport du canton de _____ pour les années 1911-12-13 sur l'enseignement de la gymnastique dans les écoles (art. 1^{er} à 14 de l'ordonnance sur l'instruction préparatoire du 2 novembre 1909).
10. 10. Prescriptions du Département militaire suisse concernant les engins pour l'enseignement de la gymnastique (1^{er} août 1911).
11. 11. Règlement pour les cours de gymnastique (16 mai 1911).